



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 14 du 03 Novembre 2021

#### INFORMATION SUR LA TOURNÉE DE LA C.D.A.

La commission en arbitrage vous convie à une rencontre « Commissions de l'arbitrage – Clubs » afin de dynamiser l'arbitrage en Drôme-Ardèche.

Conformément au statut de l'arbitrage, chaque club devra répondre aux obligations minimales dont le nombre définitif minimal d'arbitres est communiqué lors de la parution du statut de l'arbitrage.

En outre, un référent en arbitrage identifié au sein de votre club est fortement conseillé pour assurer tout ce qui a un lien avec l'arbitrage. Il est ainsi responsable de l'arbitrage dans votre club : son organisation, son recrutement, sa valorisation, l'intégration et la fidélisation de vos arbitres.

Lors de ces réunions d'échanges, nous aborderons ensemble les thèmes suivants :

- le fonctionnement de la commission,
- le recrutement et la fidélisation de vos arbitres,
- la fonction de référent en arbitrage au sein de votre club,
- l'explication et vos obligations au regard du statut de l'arbitrage

Pour cela, nous aurions le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de ces 4 réunions décentralisées, à savoir :

- Lundi 15 Novembre 2021 à la salle Culturel de VESSEAUX (07) à 19h
- Lundi 22 Novembre 2021 à la salle Culturel de CHABEUIL (26) à 19h
- Jedi 25 Novembre 2021 à la salle du club de SABLONS (38) à 19h
- Lundi 06 Décembre 2021 à la salle des fêtes de DONZERE (26) à 19h

Nous vous invitons à répondre par mail ci-dessous pour nous confirmer la présence de votre club.

**arbitres@drome-ardeche.fff.fr**

Il est important que le référent arbitre et le président du club soit présent à cette réunion

La commission de l'arbitrage reste à votre disposition pour toutes questions.

#### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 13 & 14 NOVEMBRE 2021

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Vous pouvez contacter cette personne à partir du samedi matin pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur. Vous pouvez également appeler le Président de la C.D.A., Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste au service des arbitres.

## CARNER NOIR

C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de Marc CLOZEL, ex-arbitre, à l'âge de 71 ans des suites d'une maladie. Il a officié pendant 19 saisons sur les terrains de nos 2 départements respectivement en tant qu'arbitre central puis en qualité d'arbitre-assistant.

Le Président de la C.D.A. et tous ses membres, adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## GESTION DU PASS' SANITAIRE

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du pass' sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Il ne doit intervenir que en cas de litige ou d'un pass non valide pour savoir si un joueur peut ou non jouer.

Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

**ATTENTION : Le Pass'sanitaire doit être présenté lors de la vérification de la FMI et non après.... (Pas de ¼ d'heure de tolérance et surtout pas à la mi-temps en laissant le joueur sur le banc de touche).**

**Si le joueur ne le présente pas lors de cette vérification, il doit être immédiatement retiré de la FMI.**

## PORTAIL FFF

La C.D.A vous informe si votre licence n'est pas validée vous ne pouvez accéder à vos indisponibilités sur votre espace personnel de votre Portail FFF.

**ATTENTION :** Si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après « [pole-technique@fff.fr](mailto:pole-technique@fff.fr) ».

Nous vous rappelons que sur votre Portail des Officiels, vous devez consulter chaque semaine la rubrique « **messages** ».

## RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire votre rapport avant le mercredi soir.

En cas de carton rouge pensez à relever tous les éléments pour la rédaction de votre rapport.

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, nous vous rappelons que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

**ATTENTION :** si le portail des officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne, vous devez faire votre rapport circonstancié par mail à la boîte mail discipline.

## DESIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons également qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications d'horaires ou les terrains peuvent y être effectuées.

La C.D.A. vous préviendra de tout changement uniquement à partir du vendredi soir, après 20 heures.

Ces deux derniers week-ends, certains arbitres (adultes et jeunes) ne se sont pas déplacés.

## RAPPEL AUX ARBITRES ADULTES ET JEUNES (COMPORTEMENT, TENUE D'ARBITRE, ECUSSON)

Rappel des consignes données durant les Assemblées Générales :

- L'arbitre doit avoir une tenue irréprochable et en adéquation avec son rôle que ce soit en arrivant ou pendant la rencontre. (ex: pas de casquette et avoir une tenue correcte en arrivant, pas de baskets, avoir un sac de sport et éviter de fumer)
- L'arbitre doit arriver une heure avant le coup d'envoi.
- L'arbitre doit avoir son matériel pour officier (sifflet, chronomètre, cartons, stylo).
- L'arbitre doit avoir lors du match une **tenue irréprochable** (maillot dans le short, les chaussettes remontées) et éviter de porter des tenues anciennes.... et privilégier la marque "NIKE".
- L'arbitre doit porter **OBLIGATOIREMENT son Ecusson** (sauf pour les stagiaires).

Certains arbitres oublient trop souvent les consignes, cela a encore été constaté le week-end dernier.

De plus nous avons constaté que pas mal d'arbitres n'honorent pas leur désignation, soit par oubli soit par erreur dans la gestion de leurs indisponibilités.

Nous vous demandons d'avoir un peu plus de sérieux dans votre fonction d'arbitre officiel.

**La perte de points sur la note d'assiduité vous sera appliquée pour tout manquement de ces rappels.**

Enfin, en cas de difficultés avec la FMI, vous pouvez contacter la permanence arbitrale qui vous aidera dans votre démarche.

## INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que toute indisponibilité doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Si vous ne déposez pas votre indisponibilité dans les temps, vous serez considéré comme désignable.

## DESIGNATIONS ADULTES

La commission de l'arbitrage vous informe que l'ensemble des désignations adultes seront réalisées par Alexandre MARLHIN (06.19.30.88.17).

## FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES D4

La C.D.A. vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu le **samedi 13 novembre 2021 à GUILHERAND-GRANGES.**

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que d'un nécessaire de prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

### Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

**Liste des arbitres convoqués :**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>Catégorie</b>
ACHOURI	YOUSSEF	District 4
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
AURIC	FREDERIC	District 4
BAGHOUGH	AZIZ	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 4
BAHRADI	NADIR	District 4
BELKADI	MHAMED	District 4
BERTRAND	SEBASTIEN	District 4
BINAUD	LAURENT	District 4
BOIS	DAVID	District 4
BOTTEX	RICHARD	District 4
BOUKHETACHE	RACHID	District 4
BOURA	YSSOUFI	District 4
CAUVIN	NICOLAS	District 4
CHAZALON	EMILIEN	District 4
COURSANGE	THIERRY	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
DOMINGOS DE FARIA	ELDER	District 4
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA	District 4
FARIA CARVALHO	BRUNO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
GAILLARD	ENAEL	District 4
GALOYAN	YOURI	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GHEBBARI	JEREMY	District 4
GHEBBARI	JIMMY	District 4
GOMES	DAVID	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
HAFSOUNI	MAHER	District 4
HAVARD	CLEMENT	District 4
JARNIAC	SEBASTIEN	District 4
KHIATI	NACER	District 4
KODHAI	ADEL	District 4
LAMY	FELIX	District 4
LEBEAU	QUENTIN	District 4

MARTIN GARIN	YANN	District 4
MERMER	ISMAIL	District 4
MESTOURA	IDRIS	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
NODON	KEVIN	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4
ORHAN	EMRE	District 4
PERGE	DAVID	District 4
PERRI	VINCENT	District 4
REBOUL	JEAN PIERRE	District 4
ROSSE	DANIEL	District 4
ROSSINI	STEPHANE	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
SHAMOIAN	RONALDO	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
SOUL	KHALED	District 1 (accord CDA)
WEBER	STEPHANE	District 3 (accord CDA)
YANIK	NAZMI	District 4
ZOUINE	KHALID	District 4

## AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La C.D.A. vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez envoyer votre justificatif ou vos excuses par mail à la boîte arbitre et en copie à Roland VIALLET [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr) si cela n'est pas fait, une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Dans ce cas, vous devrez obligatoirement être présent au rattrapage, sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

### **NOVEMBRE 2021**

- Samedi 13 novembre :

*Formation continue des arbitres classés D4 et D5*

### **DECEMBRE 2021**

- Samedi 11 décembre :

*Formation continue des arbitres classés D3*

### **JANVIER 2022**

- Samedi 22 janvier :

*Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

## **FEVRIER 2022**

- Samedi 12 février :

*Formation continue des arbitres classés D1 et D2*

- Samedi 19 février :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

## **MARS 2022**

- Samedi 5 mars :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

## **MAI 2022**

- Vendredi 13 mai :

*Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)*

## **DESIGNATIONS PLATEAUX FUTSAL**

U15 & U18 G & F – 1ère journée du 11/11/2021

### **Jeudi 11/11/2021 -MATIN (Présence à 08h45)**

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
Cruas	VITRY Cédric	LYBER Sébastien	EL MARZGUIOUI Tarek		U 15

### **Jeudi 11/11/2021 -APREd midi (Présence à 13H30)**

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
Cruas	VITRY Cédric	LYBER Sébastien	EL MARZGUIOUI Tarek		U 18
Vernoux	GELIBERT Jean- Christophe	LAMPIN Lucas	CHEVECHIAN Maïke		U 15 Féminines
Guilherand Granges 1	GARNIER Vivien	FOURNIER Thibaut			U 15 Féminines
Guilherand Granges 2	BENDJEDDA Hakim	MZOUGHJI Mohamed Sabri			U 15 Féminines

**- Repas de midi : le club support ne fournit pas le casse-croûte**

- Indemnité 40€ pour une ½ journée et 60€ + 10€ (repas) pour la journée, réglée par virement

- **ATTENTION !** Cumul des Fautes pris en compte (3 CFD avant le Jet Franc à 10m)

- Carton jaune = 2 minutes dehors

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES  
ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES**

**Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.**

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquent lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : [district@drome-ardeche.ffr.fr](mailto:district@drome-ardeche.ffr.fr) avec copie à [jmjpion26@gmail.com](mailto:jmjpion26@gmail.com)

**L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appelée sur le respect de ces mesures.**

**Nous vous précisons que l'éducateur doit être présent :**

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

**Veillez à bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »**

Pour tout manquement à cette obligation une application stricte du règlement intérieur de la C.D.A sera faite.

## ARRETES MUNICIPAUX

. **VESSEAUX** : du 30 & 31 octobre 2021

. **ST PRIVAT** : du 30 & 31 octobre 2021

## COURRIER DES CLUBS

. **A.S. ST UZE** : Courriel nous demandant (imprimé spécifique) un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 19/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

## COURRIER DES ARBITRES

. **JOUAN Jannick** : Courriel nous informant de son indisponibilité du week-end du 30/10 & 01/11/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

- . **BILLON Philippe** : Courriel nous informant de son indisponibilité (Certificat Médical). Lu et noté.  
Prompt rétablissement.
- . **MEYER David** : Courriel nous informant de sa démission au sein du corp arbitral. Lu et noté.  
La C.D.A. regrette tout en acceptant sa décision et le remercie pour les services rendus.
- . **HAVARD Clément** : Courriel nous informant de sa prolongation d'indisponibilité (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **CAUVIN Nicolas** : Courriel nous informant de sa prolongation d'indisponibilité (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

## INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**